

Déclaration de politique communale 2018-2024

Commune d'Erezée

1/ Les recettes

Nous devons trouver un subtil équilibre entre le maintien du pouvoir d'achat de nos citoyens et les besoins légitimes de notre collectivité. A l'aube d'élections à la région wallonne, de changements profonds au sein de l'institution provinciale, des difficultés dans le secteur du bois, des inconnues Vivalia, zone de secours, ... il nous est très difficile de nous projeter sur une législature. Il est indispensable en tout cas de constituer des réserves.

Le fonds des communes continuera à progresser légèrement chaque année.

2/ L'administration générale

Nous allons recruter un directeur financier commun au CPAS et à la Commune. Plusieurs postes administratifs devront être pourvus dans le courant de la législature en s'appuyant sur un nouvel organigramme fonctionnel.

Notre commune doit entrer de plain-pied dans l'ère numérique (compteurs d'eau intelligents, fournitures de documents via e-guichet, ...). Un effort conséquent doit être réalisé dans le courant de cette législature.

Nous devons prendre les décisions au sujet de l'implantation d'une nouvelle maison communale en concertation avec l'ensemble du personnel. Le site de la Noiseraie permettrait de regrouper l'ensemble de nos services CPAS et Commune dans un pôle public avec le hall sportif et la crèche. La réflexion est largement ouverte.

Nous devons poursuivre nos consultations à la population le plus largement possible (carte de vœux, réunions publiques, ...) et renforcer nos moyens de communications.

3/ Les pompiers

Notre objectif : défendre notre caserne, défendre le rôle des volontaires et des professionnels dans une mixité « win-win » et assurer une sécurité absolue pour nos concitoyens. Nous voulons rester à la pointe en matière de sécurité.

Il faudra être particulièrement vigilant en matière de dotations communales. Le coût de rénovation de certaines casernes va être exorbitant.

4/ La police

L'intervention communale est planifiée dans sa progressivité jusqu'en fin de législature en tenant compte de la rénovation des postes de police et de l'augmentation des effectifs.

Il reste que nos policiers de quartiers et de l'intervention doivent être plus complémentaires sur le terrain accentuant ainsi la visibilité de la Police.

La lutte contre les incivilités et nuisances (bruits, déchets, ...) doit être intensifiée pour un mieux-vivre ensemble

L'intégration du poste de police à la maison communale devra peut-être être envisagée. Le bâtiment actuel pourrait être racheté avec un projet de logement.

5/ Le service technique communal

Un nouvel organigramme va nous permettre de réorganiser le travail. Une partie des tâches pourrait être confiée au privé sur base des marchés publics.

Notre service technique continuera à recevoir du matériel adapté et moderne.

6/ Les infrastructures et la mobilité

Nos routes seront le dossier prioritaire de cette législature.

Il convient de dresser un plan reprenant l'état et l'urgence d'intervention de toutes nos voiries.

Des budgets via le fonds d'investissement communal doivent être dédiés à la rénovation en profondeur. Mais nous devons également procéder à des entretiens en surface permettant de maintenir les voiries rénovées il y a quelques années dans un bon état d'entretien.

A cela, il convient d'ajouter la réalisation de trottoirs et d'aménagements de sécurité ainsi que la pose de nouveaux luminaires et de signalisation appropriée.

Tenant compte de la réelle préoccupation de nos citoyens pour la sécurité routière, nous proposerons de mettre sur pied une commission citoyenne qui bénéficiera d'un budget participatif et qui proposera au collège et au conseil des projets à mener tout au long de la législature.

Nous poursuivrons bien sûr notre politique en matière de mobilité via La Locomobile et Les Passagers du pays. A ce jour, notre plan intercommunal de mobilité n'a pas encore porté ses fruits. Nous tenterons de relancer la dynamique.

Nous participerons également avec la zone de police à l'implantation de radars répressifs sur les axes les plus fréquentés. Des radars préventifs pourraient aussi accompagner notre démarche. La nouvelle commission à créer devrait aussi nous donner un fil conducteur à suivre dans le cadre du renforcement de la sécurité routière.

Nous réaliserons des plans à afficher pour permettre à chacun de mieux connaître et mieux circuler dans les zones de loisirs de Biron.

Nous amplifierons notre politique d'aménagement d'espaces verts et de lieux publics, de pose de portiques fleuris à l'entrée de nos villages et notre politique de fleurissement en général (Wallonie en fleurs, plan Maya, ...).

7/ Les cultes et cimetières

Notre collaboration suivie avec la fabrique d'Eglise nous permet de travailler dans la confiance et le respect des directives budgétaires. Il faudra poursuivre en évitant tout dérapage mais en protégeant notre patrimoine commun.

Nos cimetières vont totalement changer. Ils seront sans pesticides, sans allées, beaucoup plus verts (gazon et plantes rampantes). Il faudra s'y habituer mais la protection de notre planète est une priorité impérieuse.

8/ Le développement rural

Notre plan communal de développement rural ayant été approuvé sans réserve par la Région Wallonne pour dix années, il convient de le mettre en œuvre. Notre commission locale sera recomposée dans les prochaines semaines. Une première convention a été déposée en vue d'obtenir une subvention qui, espérons-le, sera signée rapidement. Ce projet est attendu par les habitants de Mormont.

Pour tous les autres projets (économies d'énergie pour les bâtiments publics, mise en valeur de notre patrimoine, logements, plaines de jeux, etc...), il reste un énorme travail à réaliser. Nous avons confiance dans l'implication efficace de notre commission locale. Ce dossier sera sans nul doute le fil rouge de cette législature.

9/ L'environnement et l'aménagement du territoire

Notre environnement et le climat sont une légitime préoccupation. Dans le cadre du plan communal de développement rural, la transition énergétique a été prise en compte pour les bâtiments publics mais aussi pour donner l'exemple dans les bâtiments privés.

Nous prendrons également en compte toute la problématique de l'assainissement des eaux usées domestiques. En ce qui concerne les déchets ménagers, notre commune fait partie des bons élèves. Chaque citoyen fait des efforts pour limiter ses déchets et recycler. Ne relâchons pas nos efforts. Continuons à poser des gestes pour limiter les déchets. Nous pourrions adhérer à une application permettant de signaler des déchets sauvages en bordure de nos routes ou dans la nature.

Le coût de cette problématique des déchets est important. Nous continuerons à le gérer au mieux en lissant le plus possible la redevance qui y est liée. Le but est de couvrir à 100% le service. Nous restons parmi les communes les moins chères de toute la Province.

Le plan communal d'aménagement de Biron est en attente de la signature définitive du Ministre. Nous devons, durant cette législature, le mettre en œuvre et en retirer les fruits au bénéfice des finances communales et des citoyens concernés.

Nous protégerons également notre cadre de vie en maintenant une politique urbanistique sévère mais concertée, en limitant drastiquement le nombre de gîtes de grande capacité et en réservant des zones pour certains types d'urbanisations.

Il nous faudra davantage surveiller le bon suivi des prescriptions urbanistiques et les permis octroyés.

10/ Le patrimoine et le logement.

Le logement est sans doute l'un des défis de la législature. L'augmentation globale de la population et la nécessaire rénovation des logements pour assurer la transition énergétique plaide pour un engagement fort dans ce domaine.

Notre offre de terrains à bâtir va enfin pouvoir se développer à Erezée, Fisenne et Soy. Je ne dois pas vous expliquer le triple effet multiplicateur pour notre commune. Mais nous devons aussi agir dans le cadre de logements à rénover en prévoyant une mixité de possibilités : des logements tremplins à Hoursinne et à Mormont et des logements publics à Erezée. Il nous faudra aussi réfléchir au devenir de notre bâti à Amonines ainsi que des acquisitions et constructions possibles de bâtiments à Erezée. Notre but est de proposer une offre de logements plus variée.

Notre patrimoine mérite lui aussi une attention et ce sera une politique menée transversalement. Ainsi le fait de créer des logements dans un magnifique presbytère nous permet de mener deux buts en un.

Une actualisation de la liste de nos chapelles, croix, potales et autres vestiges doit être réalisée en prévoyant des moyens pour des travaux de conservation et de mise en valeur (panneaux didactiques ou cartes postales, ...). De même en ce qui concerne nos sites historiques.

11/ L'eau

C'est également un dossier qui retiendra notre plus grande attention. Nous confirmerons notre volonté de rester totalement autonome.

En ce qui concerne la distribution, notre nouveau captage alimentera nos conduites fin 2019. Nous continuerons à rénover nos conduites avec l'aide de nos fontainiers. La protection de nos captages doit aussi faire l'objet d'une attention soutenue.

En ce qui concerne l'assainissement, nous devons encourager l'ensemble de nos citoyens à se mettre en conformité avec l'obligation d'épurer les eaux usées de manière individuelle. La protection de notre environnement a également un coût. Il nous faut trouver un équilibre car l'eau est un bien de première nécessité qui doit être accessible à tous.

12/ L'agriculture et la forêt

Nous devons poursuivre la rénovation de nos voiries agricoles au rythme des subsides obtenus auprès de la Région Wallonne. Deux dossiers concernant La Forge seront réalisés rapidement. D'autres dossiers seront introduits au fur et à mesure.

Nous continuerons à favoriser les échanges avec nos agriculteurs au sein de la commission agricole.

Nous avons aussi évoqué ensemble un moratoire pour les ventes de terrains en zone agricole. Le collège réfléchit à la mise en œuvre de ce moratoire.

Plusieurs maraîchers se sont ou vont s'installer sur notre commune. Nous devons réfléchir ensemble à une coordination dans le cadre de la défense de nos produits locaux et nos circuits courts. Nous mènerons parallèlement la réflexion avec le groupement d'actions locales.

En matière forestière, nous continuerons notre gestion de bon père de famille en prévoyant des aménagements et des plantations. Nous poursuivrons aussi notre politique d'achat et d'échange de parcelles forestières.

Les changements climatiques nous obligent aussi à lutter contre les insectes nuisibles ou à réfléchir à la plantation d'espèces plus résistantes.

13/ L'enseignement et la Jeunesse

Notre réseau scolaire communal a bénéficié de toute notre attention. Nos bâtiments sont neufs ou rénovés. L'école d'Amonines va bénéficier d'aménagements de sécurité extérieure dans le cadre des travaux de voirie. Nos enseignants doivent continuer à s'investir pour donner une éducation de qualité à nos enfants. La remédiation mise en place en 2018 devra faire l'objet d'une analyse fin 2020.

Nos plaines de vacances organisées en symbiose avec le centre sportif, continuent à rencontrer un large succès. Nous tenterons de continuer à maintenir des prix attractifs pour nos habitants.

Notre crèche poursuit sa mise en place. Elle tourne pratiquement à plein régime grâce à notre équipe d'encadrement dynamique. Nous devons poursuivre notre étude concernant un co-accueil à Soy en évitant de mettre à mal l'occupation de notre crèche.

Nous devons encourager davantage encore notre jeunesse dans l'apprentissage de la démocratie. Le conseil communal des jeunes est un premier pas. Notre souhait est de réfléchir à la mise en place d'une commission des jeunes de 15 à 25 ans. Il est indispensable qu'eux aussi se penche sur notre avenir.

14/ L'aide sociale, l'emploi et la santé

Le travail mené par la maison de l'emploi à Barvaux ne nous donne pas entière satisfaction. Des entreprises souhaitent engager du personnel mais ne trouvent pas suffisamment de personnel formé.

Il est impératif de développer d'autres initiatives pour lutter contre le fléau du chômage qui touche notre commune et en particulier les jeunes.

Il est bien nécessaire également de poursuivre l'aide sociale sous toutes ses formes. La solidarité à l'égard des plus démunis ou de ceux qui sont frappés par la précarité est un devoir.

Il conviendra aussi d'agir de manière indirecte dans le cadre de la politique du logement en proposant des solutions de location à prix réduit.

Le centre médical privé d'Erezée-Manhay est performant et donne satisfaction. Nous devons rester attentif à la pénurie de médecins qui pourrait nous guetter à moyen terme.

Vivalia entre dans sa phase cruciale si l'on veut tenir le plan 2025. Cette législature doit voir la concrétisation des projets. Je ne suis pas très optimiste pour le futur.

15/ La maison de retraite et l'association chapitre VII.

Les travaux de notre maison de retraite vont se terminer. La capacité de 120 lits doit nous permettre de faire face au vieillissement de la population.

La nouvelle formule d'un conseil d'administration de 6 membres représentant les 2 communes et toutes les composantes politiques (majorité et opposition) doit permettre d'apaiser les dernières tensions. J'invite les administrateurs à gérer de manière rigoureuse cet investissement colossal qui est une chance pour nos aînés, leurs familles et pour l'emploi dans nos communes rurales.

Tout doit être mis en œuvre pour nous permettre durant cette législature d'atteindre notre rythme de croisière et de commencer à diminuer notre endettement en respectant scrupuleusement le plan financier.

Il est nécessaire aussi de mener la réflexion pour la création d'un centre de jour qui pourra soulager les familles désireuses de garder le plus longtemps possible nos aînés dans leur maison.

Nous aurons aussi la volonté de créer un conseil consultatif des aînés. Leurs préoccupations doivent être prises en compte dans la gestion communale.

16/ Le Tourisme et l'Economie.

Nous devons développer encore plus l'attractivité de notre territoire.

Le plan communal d'aménagement de la zone artisanale de Briscol se termine. Pour rappel et contrairement à ce que nous avons pu lire, il s'agit d'un espace dédié aux très petites ou aux petites entreprises à l'exclusion de toutes entreprises industrielles. Il y aura 2 phases. Une première phase le long de la route de Sadzot et lorsque celle-ci sera construite à 80 % une seconde phase plus importante sera ouverte. Le PCA comporte aussi une modification de la zone d'habitat à caractère rural le long de la route régionale en une zone mixte permettant la construction de maison unifamiliale avec la possibilité d'y adjoindre un atelier ou un commerce pour tenter de dynamiser l'emploi local. Un comité d'accompagnement veillera sur la protection de notre cadre de vie et sur le respect des règles en matière d'urbanisme et d'environnement.

Notre commune devra encore plus s'impliquer dans la politique touristique et y consacrer des moyens pour le plus grand bénéfice de nos commerces, et de tous nos opérateurs en matière d'hébergement.

Le Tramway touristique de l'Aisne est l'unique vestige du tram ardennais. Des investissements conséquents vont y être réalisés dans le courant de cette législature pour en faire plus encore une attraction phare (mise en place d'une vitrine muséale pour les plus belles pièces, d'une plaine de jeux sur le thème du train et renouvellement de certains tronçons pour compléter le projet Feder).

Nous pourrions alors mieux décliner autour de lui nos autres atouts comme la chocolaterie et son parcours des abeilles, nos autres produits de bouche (fromage, miel ...), nos circuits de promenade balisés ou à thème et notre réseau de voies lentes articulées sur le Ravel existant entre le pont d'Erezée et Hotton.

Nous répondrons également favorablement à la mise sur pied d'évènements permettant de mettre en valeur nos sites, nos attractions, notre secteur Horeca et nos artistes et artisans. L'opérateur historique « Le Royal Syndicat d'Initiative », devra être davantage aidé. La bonne volonté et le bénévolat ne suffisent malheureusement plus. Des actions concertées devront nous permettre une transition en douceur vers une structure davantage publique.

17/ La vie associative, la culture et le sport.

Notre vie associative sera au cœur de nos engagements lors de cette législature. Notre tissu associatif est particulièrement bien développé. Mais au-delà de cette analyse, il convient de l'aider à se structurer durablement, à s'organiser et à planifier les activités. Nous procéderons à l'engagement d'un animateur préalable indispensable à la mise en place d'une maison des associations. Celle-ci doit permettre d'encadrer encore mieux tous nos bénévoles et couvrir les besoins de locaux, de rangements et de coordination.

Un comité des associations permettrait aussi davantage de relations et d'interactions.

Les aménagements extérieurs et du terrain jouxtant la salle du village de Biron seront réalisés (plaine de jeux, parking, espaces verts ...).

Nous continuerons à soutenir toutes initiatives locales ou extérieures.

Notre hall sportif est maintenant en vitesse de croisière. Il est occupé 10 heures par jour. L'apport de notre nouvelle directrice est clair. L'intervention communale est stable au montant de 185.000 euros.

Notre volonté est de poursuivre le développement de ce pôle sportif (rénovation et mise en conformité de l'éclairage intérieur, construction d'une agora extérieure, etc.).

La coordination culturelle sera menée via la maison de la culture. Nous poursuivrons l'informatisation des bibliothèques et il nous faudra également réfléchir à un aménagement plus fonctionnel de la bibliothèque et ludothèque de Mormont

Nous continuerons à accueillir sur notre territoire un maximum d'épreuves sportives.

En outre, il nous paraît opportun d'organiser un mérite sportif communal.

Michel JACQUET
Bourgmestre,
Février 2019